

Décision

Générale

colonial

Décision n° 80 oncernant la solde du cheikh Abd Mohamed Chalach, cadi du cerele de Dikhil. portée de 625 à 1.500 francs.

n° 80

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1947

Date de publication
31 janvier 1947

Date du numéro
31 janvier 1947

VISAS

Le Gouverneur de lan Cote francaise des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu la décision n° 467 du 4 mai 1927 attribuant un traitement mensuel au cadi de Dikhil,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1, —La solde mensuelle du cheikh Abd Mohamed Chalach cadi du cercle de Dikhil, est portée de 625 à 1.500 francs à compter du 1er janvier 1947. Art. 2,— La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera,

Le Gouverneur.P.H, SIRIEX.